Royaume du Maroc
Ministère de l'Education Nationale
du Préscolaire & des Sports

ⵜⴰⴳⵍⴷⵉⵜ ⵏ ⵍⵎⵖⵔⵉⴱ
ⵜⴰⵎⴰⵡⴰⵙⵜ ⵏ ⵓⵙⴳⵎⵉ ⵓⵏⴰⵎⵓⵔ
ⴷ ⵓⵙⵙⵍⵎⴷ ⴰⵎⵣⵡⴰⵔⵓ ⴷ ⵜⵓⵏⵏⵓⵏⵜ

ACADEMIE REGIONALE D'EDUCATION ET DE FORMATION REGION FES-MEKNES
ⵜⴰⴽⴰⴷⵉⵎⵉⵜ ⵜⴰⵏⵎⵏⴰⴹⵜ ⵏ ⵓⵙⴳⵎⵉ ⴷ ⵓⵙⵎⵓⵜⵜⴳ ⵏ ⵜⵎⵏⴰⴹⵜ ⴼⴰⵙ-ⵎⴽⵏⴰⵙ
Académie Régionale de l'Education et de la Formation de Fès-Meknès
Direction provinciale d'Ifrane

Avis d'achat sur Bon de Commande N° 44/IFR-INV/2026

Le Directeur Provincial de l'Académie Régionale d'Education et de Formation Région FES-MEKNES à Ifrane **-MAITRE D'OUVRAGE-**, procède à l'achat sur bon de commande des prestations objet du présent avis, en application des dispositions de l'article 91 du décretN° 2-22-431 relatif aux
marchés publics.

Objet de la prestation : Etudes géotechniques des travaux d'extension de deux établissements scolaires : l'école PRIMAIRE AL KHANSSA à la CT Azrou et de l'école BEN SMIM CENTRE à la CT BEN SMIME - relevant de la direction provinciale de l'AREF FM d'Ifrane.

Consistance de la prestation :

N° d'art.	*Désignation*	*Descriptif*	*Unité de Mesure*	*Quantit é*	*Garanties exigées*
1	Etudes géotechniques des Travaux d'extension par quatre(4) salles de classe d'enseignement générale de l'école PRIMAIRE AL KHANSSA à la CT Azrou.	Un Rapport de l'étude format papier + CD	***Forfait***	1	*Dépôt au siège de la direction provinciale d'Ifrane d'une caution d'un montant de **1000.00 dh** dans un délai maximum de 48 h après confirmation*
2	Etudes géotechniques des Travaux d'extension par deux(2) salles de classe d'enseignement générale de l'école BEN SMIM CENTRE à la CT BEN SMIME.	Un Rapport de l'étude format papier + CD	***Forfait***	1	

Lieu d'exécution : CT AZROU ET CT BEN SMIME
Délai d'exécution ou date de livraison de la prestation : 03 jours.
Garanties exigées : Dépôt au siège de la direction provinciale d'Ifrane d'une caution d'un montant de 1000.00 dh dans un délai maximum de 48 h après confirmation du bon de commande.
(N.B : L'absence de dépôt de la caution au siège de la Direction provinciale après 48h de la confirmation du devis constitue un motif d'écartement du concurrent).
Date et heure limite de réception des devis des concurrents : Le 12/10/2026 à 10 h 10 min.

Les devis des concurrents sont déposés par voie électronique dans le portail des marchés publics accessible à l'adresse www.marchespublics.gov.ma.

Le Directeur Provincial

Direction Provinciale d'Ifrane

FARID BOUDRAR